



Collectif Red Star Bauer

**A l'attention de Madame Jacqueline ROUILLON,
Maire de Saint Ouen, et des membres du Bureau
municipal**

Copie à : Monsieur Patrice HADDAD,
Président du Red Star FC

(A paraître sur le site Internet du Collectif Red Star Bauer)

Saint Ouen, le 14 juin 2013,

Objet : réunion du Bureau municipal, le 17 juin 2013

Madame la Maire,

Mesdames, Messieurs les membres du Bureau municipal,

Nous avons été informés de ce qu'un Bureau municipal se tiendrait le 17 juin et dont l'objet serait de tirer la synthèse de vos rencontres avec notre association puis avec la direction du Red Star.

Nous souhaiterions, si cela vous semble opportun, que le présent courrier puisse être lu ou, au moins, évoqué lors de ce Bureau.

1

Dans une interview publiée dans la dernière édition du *Journal de Saint Ouen*, il apparaît que l'argumentation du président du Red Star, Patrice HADDAD, pour tenter de justifier un départ du stade Bauer, repose sur deux éléments.

Premièrement, et sans grande originalité, le Président HADDAD avance, de nouveau, l'idée qui n'a jamais été démontrée selon laquelle « *l'espace du stade Bauer est trop restreint, les contraintes trop nombreuses* ».

Or, comme vous le savez, notre association défend, depuis maintenant plus d'un an, un projet de réaménagement du quartier Bauer-Michelet-Rosiers dont il résulte qu'il permettrait, si les besoins s'en faisaient un jour ressentir, un agrandissement du stade Bauer à une capacité maximale que nous estimons comprise dans une fourchette de 16 000 à 20 000 places.

Deuxièmement, et de manière plus étonnante, le Président HADDAD affirme, en parlant du stade Bauer, « *c'est un stade municipal et son projet de rénovation ne pourrait être que public. Le choix doit d'abord se faire à ce niveau : la mairie peut-elle porter une rénovation sur des fonds publics ? Si ce n'est pas le cas, le club réfléchit à trouver une alternative ...* ».

Or, il est bien évident que la circonstance que le stade appartienne à la Ville de Saint Ouen n'implique aucunement que des travaux de rénovation soient nécessairement financés par des fonds

publics. Les montages contractuels sont divers permettant des investissements privés sur une propriété publique.

A contrario, un projet présenté comme 100 % privé peut, au final, conduire à l'engagement de fonds publics et/ou de garanties d'emprunts publiques, comme le révèle le projet de grand stade porté par l'Olympique Lyonnais.

Nous vous joignons, à cet égard, un courrier récemment adressé par M. Etienne TÊTE, ancien adjoint au Maire de Lyon, à la banque OSEO dont l'Olympique Lyonnais a sollicité le soutien financier.

Dans ce courrier, il est rappelé que :

« *Le 14 juin 2005, le président du club sportif, Jean Michel AULAS, déclare (La Tribune.fr) :*
« Le projet de la collectivité consiste à agrandir le stade de Gerland pour passer à 55.000 places. Mais payer 70 ou 80 millions d'euros pour 15.000 places et résoudre la moitié de nos ambitions, c'est cher et pas satisfaisant. Je suis toujours pour un stade de 65.000 places, moderne et digne d'une métropole européenne. L'investissement nécessite 250 millions d'euros environ, on a les investisseurs, ça ne coûtera rien à la ville ».

Huit ans après, le stade n'est pas construit, il coûterait 400 millions d'euros auxquels il faut ajouter 200 à 400 millions d'euros d'argent public pour l'aménagement des accès, l'acquisition des rames de tramway... Le stade ne fait plus que 58 000 places, 3000 places de plus que la rénovation de Gerland. OL Groupe accumule les déficits. Les spectateurs sont de moins en moins nombreux. Le bouclage financier n'est toujours pas acquis. Le mythe du financement privé s'est effondré par l'intervention du Conseil Général, voire de la caisse des dépôts et consignations. C'est dire toute la prudence qu'il faut avoir avec les déclarations du Président de l'Olympique Lyonnais. »

2

Les propos du Président AULAS, en 2005, font échos à ceux du Président HADDAD, aujourd'hui.

On y retrouve, ainsi, une rénovation de l'existant balayée d'un revers de main, car jugée insuffisamment ambitieuse, sans que le lien entre l'ambition du club et la capacité d'accueil de son futur stade ne soit préalablement étudié. On y retrouve, également, la séduisante promesse d'un équipement financé par des fonds uniquement privés.

A Lyon, « *le mythe du financement privé s'est effondré* » et la capacité d'accueil du nouveau stade ne sera guère beaucoup plus élevée que celle du stade Gerland, si celui-ci avait été agrandi.

Or, sur le plan du rapport entre la taille du stade et la surface financière du club, un projet de stade de 20 000 ou 25 000 places, pour le Red Star, n'est-il pas autant, voire plus démesuré qu'un projet de stade de 65 000 places, pour l'OL Groupe, alors au mieux de sa santé financière et sportive, en 2005 ?

Nous ne pouvons donc que contester le raisonnement du Président HADDAD, lorsqu'il affirme que la première question à se poser est de devoir choisir entre une rénovation par financements publics ou un nouveau stade par financements privés.

Nous pensons, au contraire, que la première question à se poser est celle du dimensionnement adéquat du stade. Rappelons, en effet, que le Red Star a, cette saison, réuni autour 1 000 spectateurs en moyenne par match, avec un maximum de 2 550 spectateurs pour le dernier match, dont l'entrée était gratuite, dans un stade de 7 000 places potentielles.

Dans ce contexte, et en partageant pleinement l'ambition sportive du Président HADDAD, nous estimons que le stade Bauer offre une réserve de places permettant, en cas de hausse importante de l'affluence moyenne, de projeter un agrandissement, par tranches successives.

Si nous nous permettons d'insister sur la question de la capacité d'accueil du stade, c'est qu'il apparaît que cette question constitue la principale clef de la réussite financière d'un projet de stade, que l'origine des fonds soit publique, privée ou mixte.

Cette analyse n'est d'ailleurs pas contredite par un article, récemment publié dans *la Tribune* et intitulé « *Les dieux des stades sont tombés sur la tête* », qui souligne l'actuelle folie des grandeurs en matière de stades, très risquée s'agissant d'équipements dont les recettes sont directement liées aux résultats sportifs, par nature, incertains (et tant mieux !). Le cas du *MMA Stadium* du Mans FC est, à ce titre, des plus éloquents.

Il nous semble donc nécessaire de sortir du clivage caricatural que tente d'imposer la direction du club, en opposant un projet soit disant privé à un projet soit disant public. Tout aussi stérile serait d'opposer une vision ambitieuse sur le plan sportif à une vision prudente sur le plan financier, comme si les deux n'étaient pas compatibles.

Par conséquent, nous sollicitons, plus que jamais, de la Ville de Saint Ouen qu'elle diligente une étude permettant de vérifier la faisabilité du projet défendu par notre association et, le cas échéant, de connaître le coût d'un tel projet.

Le lancement d'une telle étude ne préjugerait en rien du choix que la Ville pourrait faire, par la suite, en faveur de l'un ou l'autre des projets. Cette étude ne permettrait qu'aux élus de décider en meilleure connaissance de causes.

Je vous prie, Madame la Maire, Mesdames, Messieurs, les membres du Bureau municipal, d'agréer l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Collectif Red Star Bauer,

Le Président : Vincent CHUTET-MEZENCE

Siège social : Stade Bauer, 92 rue du Docteur Bauer 93400 Saint-Ouen

Contacts : Vincent Chutet Mezence 06 34 29 47 15

Pierre Hercy 06 84 61 84 39 - Romain Robbe 06 64 79 68 12

<http://collectifredstar.over-blog.com>

Etienne TETE

Conseiller Régional
Rhône-Alpes
1 Esplanade François Mitterrand
69002 Lyon

François Drouin
PDG d'Oséo
27-31, avenue du Général Leclerc
94710 Maisons-Alfort Cedex

Le mercredi 29 mai 2013

Monsieur le Président,

Un hebdomadaire paraissant le jeudi relate l'hypothèse d'un financement du stade privé de l'Olympique Lyonnais, qui pourrait être construit sur la commune de DECINES dans le Rhône.

Les controverses, sur ce projet contesté et contestable, sont connues. Il n'y a pas lieu de les reprendre de manière exhaustive.

Cependant, pour mémoire, le 14 juin 2005, le président du club sportif, Jean Michel AULAS, déclare (La Tribune.fr) : *« Le projet de la collectivité consiste à agrandir le stade de Gerland pour passer à 55.000 places. Mais payer 70 ou 80 millions d'euros pour 15.000 places et résoudre la moitié de nos ambitions, c'est cher et pas satisfaisant. Je suis toujours pour un stade de 65.000 places, moderne et digne d'une métropole européenne. L'investissement nécessite 250 millions d'euros environ, on a les investisseurs, ça ne coûtera rien à la ville ».*

Huit ans après, le stade n'est pas construit, il coûterait 400 millions d'euros auxquels il faut ajouter 200 à 400 millions d'euros d'argent public pour l'aménagement des accès, l'acquisition des rames de tramway... Le stade ne fait plus que 58 000 places, 3000 places de plus que la rénovation de Gerland. OL Groupe accumule les déficits. Les spectateurs sont de moins en moins nombreux. Le bouclage financier n'est toujours pas acquis. Le mythe du financement privé s'est effondré par l'intervention du Conseil Général, voire de la caisse des dépôts et consignations. C'est dire toute la prudence qu'il faut avoir avec les déclarations du Président de l'Olympique Lyonnais.

La question qui me préoccupe est l'intervention d'Oséo, société anonyme détenue principalement par l'État, dans ce projet.

Statutairement, le financement d'un stade ne rentre pas dans les compétences d'Oséo.

Sous le régime de l'Ordonnance n° 2005-722 du 29 juin 2005 relative à la création de l'établissement public OSEO et de la société anonyme OSEO (modifié par la loi n°2010-1249 du 22 octobre 2010 - art. 60), votre entreprise ne peut

intervenir que pour le développement et le financement des petites et moyennes entreprises. Or, par son chiffre d'affaires notamment, OL GROUPE ne répond pas à la définition des PME.

Sous le régime de la loi n° 2012-1559 du 31 décembre 2012, qui transforme l'établissement public OSEO en établissement public BPI-Groupe, l'intervention n'est toujours pas possible. Le texte précise que la Banque publique agit en appui des politiques publiques conduites par l'Etat et conduites par les régions, en priorité vers les très petites entreprises, les petites et moyennes entreprises et les entreprises de taille intermédiaire, en particulier celles du secteur industriel.

Or, non seulement la région Rhône-Alpes n'est pas partenaires, mais encore il ne s'agit pas d'une entreprise de taille intermédiaire du secteur industriel.

C'est pourquoi, **par l'intermédiaire de cette lettre ouverte**, j'ai l'honneur de vous demander de rejeter tout financement public du stade privé de l'Olympique Lyonnais, par l'intermédiaire de la société dont vous avez la charge.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes respectueuses salutations.

Etienne Tête

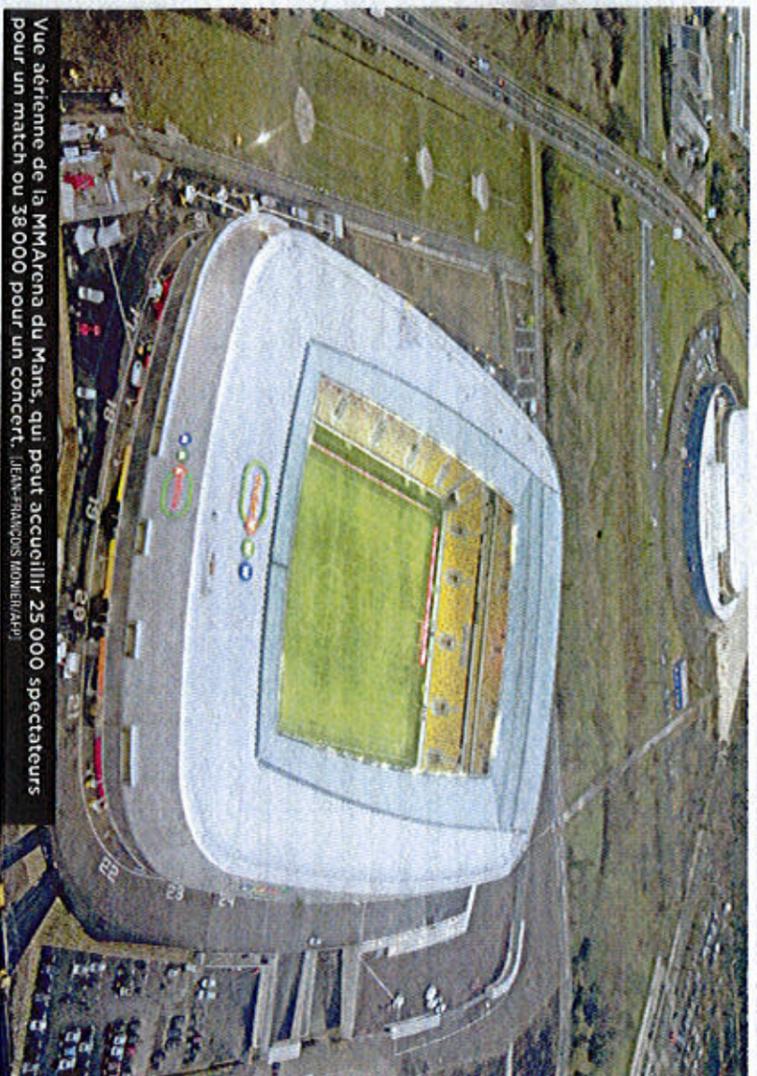
Les dieux des stades sont tombés sur la tête

L'ALÉA SPORTIF Beaucoup d'investissements des collectivités, un peu de financement privé... Les villes grandes et moyennes sont en train de rénover ou de créer une offre importante de stades conçus tant pour le sport que pour le spectacle. Mais le marché change vite, les aléas sportifs jouent souvent contre les investissements et les déceptions sont parfois rapides, à la mesure de l'excès de risques pris.

JEAN-PIERRE GONGUET

Économiquement, la glorieuse incertitude du sport est une hérésie. Depuis longtemps les grands clubs européens du football rêvent d'une ligue fermée. Personne n'y serait jamais rétrogradé, les nouveaux seraient cooptés au comptegouttes. Les revenus seraient assurés et les actionnaires heureux. C'est le modèle américain du basket ou du base-ball qui serait ainsi appliqué à la Ligue des champions. Jusqu'à présent, c'était un rêve du privé. Mais Frédéric Bolotny, économiste spécialisé dans le sport, n'est pas sûr qu'il ne touche pas aujourd'hui le public : « *Malgré ma réticence sur les ligues fermées, j'en arrive presque à me demander s'il ne faudrait pas étudier quelques mesures dans ce sens pour préserver les investissements des collectivités dans les infrastructures du foot.* »

Cette glorieuse incertitude du sport risque en effet de coûter d'autant plus au contribuable que les investissements des collectivités s'accroissent. La caricature, c'est la MMArena du Mans, le stade Mutchelles du Mans. C'est un stade de 25 000 places, alors qu'au moment où il a été conçu le club résident était en Ligue 2, où l'affluence moyenne est de 8 000 personnes par match. Aujourd'hui, Le Mans FC est en National et les tribunes sont quasi vides. C'est un stade dont les coûts ont explosé : 35 millions prévus, plus de 100 millions au final. La mairie, qui a quand même investi 32 millions dans l'histoire, n'a pu assumer l'explosion des coûts et a eu recours à un partenariat public-privé en extrême, qui lie la Ville pour trente-trois ans. Mieux, l'« aléa sportif » est supporté par la Ville, qui doit dédommager l'exploitant privé (Vinci en l'occurrence) au cas où le club plonge au fin fond du football français. Or



Vue aérienne de la MMArena du Mans, qui peut accueillir 25 000 spectateurs pour un match ou 36 000 pour un concert. JEAN-FRANÇOIS MONDRIAPP

c'est ce qui est en train d'arriver, car Le Mans FC est en si mauvais état financier que la Ligue de Football professionnel menace de le mettre en liquidation du jour au lendemain.

LE MANS-GRENOBLE : RÊVES PERDUS ET PARADOXES

Pourtant, le stade du Mans était exactement ce dont rêvait le gouvernement précédent. François Fillon, en l'inaugurant, en janvier 2011, a loué sa conception car son gouvernement souhaitait que se multiplient ces « arenas », des salles/stades pour le sport comme pour les spectacles. Le Premier ministre prédisait même que la MMArena allait « attirer des événements mondiaux ». 1 Sauf que, comme beaucoup d'autres, le projet était totalement surdimensionné pour un club résident plutôt moyen qui n'a jamais rien gagné de son existence et dans le stade duquel aucun concert n'est aujourd'hui programmé !

Une exception ? Pas vraiment.

Quelques économistes aux pieds sur terre ont des doutes sérieux sur le projet de Limoges (*lire encadré*). La plupart des villes grandes ou moyennes font ce même pari. Grenoble a ainsi inauguré un stade des Alpes de 20 000 places en 2008. Une

ardoise de 95 millions, majoritairement assumée par la métropole. Johnny Hallyday a été le premier artiste à s'y produire, en 2009, et David Guetta y sera en concert le 28 juin. Mais en dehors de ces événements, c'est morne plaine : le club de foot, après quelques péripéties financières, végète aujourd'hui en CFA (la 4^e division), et les rugbymen du FC Grenoble, qui, eux, se débrouillent plutôt bien en Top 14, ont décidé de s'offrir un stade renoué, car les footballeurs ne veulent pas d'eux au stade des Alpes, au cas où, un jour, ils remonteraient en Ligue 2 ou en Ligue 1. Particularité étonnante : il y aura deux stades neufs

à Grenoble, mais aucun ne sera assez grand pour accueillir une rencontre importante. Conséquence : si un club veut satisfaire tout le monde, il sera obligé d'aller jouer à Lyon : le stade renoué restera vide pour les trois ou quatre grands chocs de l'année !

Alain Juppé, lui, a été semble-t-il plus prudent que quelques-uns de ses collègues. Le grand stade de Bordeaux est « son » projet, et il coûte très cher : 175 millions d'euros initialement, 200 millions à l'heure actuelle. Un coût trop élevé pour la Ville, qui a donc eu recours au traditionnel partenariat public-privé (PPP) avec Vinci-Fayat : 40 000 places, un PPP de trente ans et un engagement des Girondins de Bordeaux, propriété de M6, de quelque 100 millions d'euros sur la durée du bail. Mais surtout, M6 a accepté de prendre en charge le fameux aléa sportif : que les Girondins de Bordeaux soient en Ligue des champions ou en Ligue 2, la chaîne paiera la

même redevance de 3,85 millions par an. Et si jamais M6 revend le club, l'acquéreur aura les mêmes obligations. Ni Le Mans ni même Lille n'ont pris cette précaution.

L'accord semble donc moins défavorable aux collectivités qui financent le grand stade. Mais il est quand même très risqué, au point que ni Alain Juppé, ni Vinci-Fayat, ni M6 n'ont donné de prévisionnel pour l'exploitation ni dévoilé le nom des entreprises qui vont s'engager sur les loges VIP ou celui des candidats au « naming » du stade. Certes : Vinci-Fayat a signé une garantie de recettes annuelles, mais si celles-ci n'arrivent pas et que ce consortium est en difficulté, comme il n'est pas garanti par les deux sociétés mères, ce sera la mairie qui devra rembourser...

1,7 MILLIARD D'EUROS INVESTI POUR L'EURO 2016

Aujourd'hui, les Girondins de Bordeaux ont 14 millions de déficit. Nicolas de Tavernost, le patron de M6, a toujours dit qu'il ne serait pas un mécène. Le risque type « Le Mans » n'est donc pas exclu. Or, comme Mathieu Rouveyre, l'opposant socialiste d'Alain Juppé à la mairie, multiplie les recours, les banques qui avancent 112 millions ne débloquent pas leurs prêts et le chantier n'avance guère. En fait, même si les Girondins, grâce à leur victoire en Coupe de France, joueront l'année prochaine la Ligue Europa (la compétition européenne de consolation), le futur grand stade va avoir du mal à faire le plein. L'affluence n'est pas bonne à Bordeaux : 19 411 spectateurs en moyenne en 2012-2013, soit 10 000 de moins en moyenne qu'en 2009-2010, la meilleure saison des Girondins, celle où ils étaient tenants du titre. Et c'est bien là que le bât blesse : le football français est en train d'investir 1,7 milliard dans la rénovation et la construction de stades pour l'Euro 2016, et rien ne dit qu'il y aura un équilibre financier à moyen terme pour les clubs et les Villes. Bordeaux tient très exactement le même raisonnement que Saint-Étienne, Nice, Marseille, Toulouse ou Lyon depuis dix ans : une grande ville a besoin d'un grand club, qui a lui-même besoin d'un grand stade, et le tout est rentable. Tout le monde espère la très rémunératrice Ligue des champions. Le problème, c'est

que
jou
cha
pior
son
pou
a é
16°
Des
PSC
écol
éta

Le
gr
d'
al
d'
M:
n'

l'UE
plac
vant
moy
rope
Mon
ont v
et n'
pour
font
les re
sans

LE
DE:
Pis
riche
saiso
Mon:
mère
seuls
pions
battu
Ligue
liser l
les m:
taines



La Ville de Saint-Etienne, aidée par le conseil régional et par le conseil général, investit 58 millions d'euros dans la rénovation du stade Geoffroy-Guichard. THIERRY ZOCOLLI/AVAPPI

À Limoges, un stade prévu pour être presque vide

À Limoges, la mairie vient de se lancer dans la rénovation du vieux stade Beaublanc. L'idée est de le transformer à terme en un grand stade de 20 000 places, pour un coût prévisionnel de 60 millions d'euros. Une première tranche de travaux est en cours pour porter d'ici à la fin de l'année la contenance de 9 872 à 14 000 places. Le maire, Alain Rodet, a déjà fait débloquer 27 millions par la mairie, le conseil général et le conseil régional. Sauf que Limoges n'a aucun club résident pour rentabiliser le stade : les rugby-menus jouent en Fédérale 1 et les footballeurs en CFA 2. Et d'ici à ce que les premiers se retrouvent en Pro D2 rugby (affluence moyenne de 4 000 personnes) ou les seconds en Ligue 2 (entre 6 000 et 7 000) - ce qu'espère le maire -, le stade n'est pas près d'être rempli, d'autant qu'il n'est pas couvert. Pour l'instant, Stade de France excepté, c'est le seul projet de stade sans club résident. Un dossier d'autant plus inquiétant que Limoges est au basket ce que Saint-Etienne est au foot et que les investissements dans les infrastructures du club y auraient été peut-être plus judicieux. ▼

FOCUS

que peu ont les moyens de la jouer. En 2013, en Ligue des champions, Montpellier, champion de France en titre, et Lille ne sont même pas sortis de leur poule, dont ils ont fini bons derniers. En Ligue Europa, Marseille a été éliminé en poule, Lyon en 16^e de finale et Bordeaux en 8^e. Des parcours navrants. Seul le PSG a surnagé. Et la sanction est économique : les clubs français étant relativement mauvais,

Le consensus : une grande ville a besoin d'un grand club, qui a lui-même besoin d'un grand stade. Mais la rentabilité n'est pas garantie...

L'UEFA leur octroie moins de places automatiques l'année suivante. Dilemme terrible des clubs moyens : jouer une coupe d'Europe est tellement cher (Lille et Montpellier à peine champions ont vendu leurs meilleurs joueurs et n'avaient plus grand monde pour jouer l'Europe) que certains font le strict minimum, touchent les revenus de l'UEFA et s'en vont sans se battre.

LE CHOIX « POPULAIRE » DE SAINT-ÉTIENNE

Pis : si les deux clubs les plus riches et les plus ambitieux de la saison 2013-2014, le PSG et l'AS Monaco, trustent les deux premières places, ils seront les deux seuls à jouer la Ligue des champions 2014-2015. Les autres se battent pour les straponsins de la Ligue Europa et devront rentabiliser leurs stades tout neufs avec les matches de Ligue 1. Dans certaines villes comme Lille (stade

rempli à 81 % avec 40 000 spectateurs en moyenne), cela semble possible. Ailleurs, c'est souvent plus dur.

Maurice Vincent, sénateur et maire socialiste de Saint-Etienne, est ainsi l'un des rares tenants du « tout public » dans le sport : sa Ville, aidée par le conseil régional et (à reculons !) par le conseil général UMP, investit 58 millions dans la rénovation de Geoffroy-Guichard. Les dirigeants de l'AS Saint-Etienne se sont battus pour que la mairie construise un nouveau stade, parlant même de « bêtise économique » pour la rénovation. « J'ai toujours refusé, commente Maurice Vincent. D'abord parce que Geoffroy-Guichard n'est pas un stade

comme les autres. C'est notre histoire, notre culture, notre attractivité. Ensuite, parce que les patrons de l'ASSE n'ont jamais amené un investisseur privé, contrairement à Bordeaux avec M6, ou Lyon avec Jean-Michel Aulas. Enfin, nous n'étions pas dans la même situation que Nice, dont le stade du Ray était trop vétuste pour être rénové. Geoffroy-Guichard sera porté à 41 000 places, avec, comme dans les grands stades allemands, des places pas chères, à 7 ou 8 euros pour les abonnés. »

Un zeste de loges VIP mais surtout du populaire, c'est la tradition stéphanoise. Du coup, Maurice Vincent a plus que doublé la revenue du club à la Ville, mais il estime qu'il est possible de porter l'affluence moyenne de 23 000 actuellement à 30 000. Sept mille spectateurs de plus en moyenne sur 19 matchs de championnat, ce sont 133 000 spectateurs qu'il va falloir attirer à Geoffroy-Guichard.

Pour cela, il n'y a qu'un seul moyen et Maurice Vincent le sait : « Être toujours dans le top 5 du championnat, gagner un titre dans les prochaines années, jouer une Ligue des champions. » Lyon, Marseille, Bordeaux, Lille, Paris, Monaco et, pourquoi pas, Nantes

se disent la même chose alors qu'il n'y a qu'un seul champion et deux places uniquement pour la Ligue des champions. Maurice Vincent estime que l'économie de l'AS Monaco et du PSG, appuyée sur les fortunes d'un ex-oligarque

ou d'un prince qatari, est « aléatoire » et qu'il raisonne, lui, sur trente ans...

En fait, « le football français est en train de rattraper son retard sur les championnats étrangers avec l'Euro 2016, analyse Frédéric Bolotny. On doit simplement se demander s'il ne le fait pas un peu trop tard, car l'économie du foot a changé. On doit surtout se demander si les dirigeants ont compris que le problème n'est pas forcément la quantité de places, mais la qualité de ces places. La billetterie est

certes sous-développée en France ; les clubs français vivent des droits télé, pas des entrées dans le stade. Les Anglais et les Allemands, eux, ont compris que l'important était le consentement à payer des spectateurs, la maximisation du panier moyen les jours de match. »

Confort, visibilité, connectivité, services, sécurité ont fait exploser l'affluence dans les stades américains, anglais ou allemands et surtout, la consommation dans le stade. C'est là que cela se joue, désormais. ▼

LE MERCREDI 19 JUN 2013 - PARIS 7^{ème}

Auditorium du MEDEF

LES TROPHÉES DU DRH ENTREPRENEUR

2013

5^{ème} édition



Présidée par Laurence PARISOT
Présidente du MEDEF

En partenariat avec



Renseignements et inscriptions :
Elise DESEVNE - elise.desevne@grouperhm.com - Tél : 01 47 43 15 63

